

## **Conférence de presse du 15 mars 2012 – Catherine PEYGE**

Permettez moi d'abord de formuler clairement ma satisfaction de voir tant d'élus signer des arrêtés anti expulsion. Cette pratique était isolée il y a quelques années.

Depuis, la conviction du droit au logement de qualité pour tous et partout est partagée par beaucoup plus d'élus.

On peut estimer que plus de la moitié des habitants de la Seine Saint Denis ont un maire qui s'engage avec ferveur et conviction dans la lutte contre les expulsions.

Cette pratique d'une barbarie absolue, mobilise dans le monde entier.

Au début de l'automne dernier, j'ai pu être entendue à l'ONU Habitat à Nairobi, en exposant la réalité d'un pays riche comme le notre qui, par choix politique de division et rejet, accepte que ce droit fondamental à vivre abrité, d'une façon normale, en respect des critères en vigueur ici et maintenant, soit bafoué, livrant les plus fragiles à la crainte permanente, en ignorant le coût social, sociétal et éducatif de l'expulsion.

Pourtant, en France il y a des possibilités offertes par diverses lois qui, appliquées pleinement feraient ENFIN faire progresser la considération qui devrait être apportée à la question du droit au logement.

Car, la lutte contre les expulsions reste pour moi, le révélateur actif ou non de la volonté politique de considérer le droit au logement comme un droit humain fondamental, dont la privation brutale remet en cause les notions les plus basiques de respect dû aux êtres humains.

C'est en travaillant de concert, chacun au sein des groupements, partis, organismes, associations que nous fréquentons que nous élargissons le domaine de la lutte, et que nous élargissons l'écoute favorable, porteuse de nouveaux engagements.

Les semaines que nous vivons sont à mon sens particulièrement propices à l'élargissement du nombre, mais aussi de la complémentarité entre les acteurs divers des expulsions afin qu'ils deviennent, des militants éclairés de l'inutilité et la cruauté des expulsions, donc des militants anti-expulsions.

Les locataires et leurs associations, doivent être informés de ce que nous avons signé collectivement aujourd'hui, et ce dans la France entière. Mais aussi tous les bailleurs sociaux ou privés par le biais de leurs syndicats, ou groupements professionnels.

Ne serait-il pas utile aussi d'organiser des rencontres sur la prévention de situations engendrant de l'expulsion?

Un colloque ne pourrait-il pas être organisé sur cette question entre les divers bailleurs qui le souhaiteraient et les élus ? Les locataires seront aussi une des pierres maîtresses de cette réflexion.

Ne serait-il pas aussi utile, de s'adresser, d'une manière médiatique à tous les candidats aux présidentielles sur la question spécifique des expulsions et obtenir les directions qu'ils comptent impulser dans ce domaine ?

Ne serait-il utile d'organiser une commission parlementaire d'enquête qui analyserait, avec le plus grand soin, avec le conseil économique et social, l'éducation nationale, la santé, la

justice, le coût humain de l'expulsion de la manière la plus exhaustive possible en prenant en compte tous les aspects économiques et sociaux.

Populariser les contours de ce que pourrait être un service public décentralisé et démocratique du logement et de l'habitat me semble aussi porteur d'espoir, en prenant le soin de développer une démarche de co-construction avec les intéressés, tous les intéressés. Une nouvelle approche du droit à choisir où l'on veut résider se dégagerait à terme d'un tel service public.

Lutter contre les expulsions est pour moi avant tout un devoir moral.

Cependant, à ce devoir moral se conjugue un énorme manque à gagner social qui ne peut s'expliquer que par la recherche cyniquement organisée de la « Gestion » des êtres humains par la peur ou la menace, comme recours pour affirmer la domination de l'argent, du pouvoir sur les vies fragiles ou fragilisées.

Cela suffit !!!!! Les expulsions ne régleront jamais la crise du logement !

Ténacité, élargissements, sont indispensables au développement de cette longue lutte qui existe depuis qu'existe le concept de propriété privée.